

(1) CERTIFICAT

- (2) N° du certificat : **ZP/B210/18-PZ**
- (3) Produit: **Dispositif d'ancrage type A
Type : ABS-Lock® Falz-H**
- (4) Fabricant: **ABS Safety GmbH**
- (5) Adresse: **Gewerbering 3, 47623 Kevelaer, Allemagne**
- (6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.
- (7) L'organisme de certification de DEKRA EXAM GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans le rapport PB 18-212.
- (8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme
DIN EN 795:2012 DIN CEN/TS 16415:2017
- (9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.
- (10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.
- (11) Ce certificat est valide jusqu'au 30.09.2023.

DEKRA EXAM GmbH
Bochum, le 01.10.2018



Signé : Wiegand
Organisme de certification

Signé : Mühlenschuch
Service technique

Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.

Organisme de certification

Service technique

TRADUCTION

(12) Annexe à

(13) **Certificat**
ZP/B210/18-PZ

(14) 14.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type A
Type : ABS-Lock® Falz-H

14.2 Description

Le dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® Falz-H (figure 1), sert à protéger un maximum de trois personnes contre les chutes. Le montage s'effectue sur des matériaux en bois présentant une solidité suffisante.

Le corps de base arrondi, d'un diamètre extérieur de 234,6 mm, est doté de 15 alésages (Ø 6,5 mm) organisés de façon circulaire afin de loger les éléments de fixation.

Au milieu du dispositif d'ancrage, une tôle rotative pliée (t = 3 mm) dotée de deux évidements arrondis est montée. L'un des alésages (Ø 16,2 mm) sert à loger la vis à six pans creux M16 et à assurer la liaison avec le corps de base. Au niveau de l'autre alésage (Ø 30 mm), l'utilisateur peut, grâce à son équipement de protection individuelle, se protéger contre les chutes.

Le dispositif d'ancrage est en matériau résistant à la corrosion et conçu pour une sollicitation parallèlement à la surface de l'ouvrage.



Fig. 1 Dispositif d'ancrage, type: ABS-Lock® Falz-H

(15) Rapport d'examen

PB 18-210, 01.10.2018